

# Équipe Mobile

## Précarité en Psychiatrie

### Lannion

## C'est quoi ?

L'Équipe Mobile Précarité en Psychiatrie (EMPP) intervient comme centre de médiation, de ressources, de prévention, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement, de soutien et de veille en direction de personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion, dans l'incapacité d'accéder aux soins en santé mentale et présentant surtout une souffrance psychique...

## Les missions

L'Équipe Mobile Précarité en Psychiatrie (EMPP) facilite l'accompagnement en soins de personnes exclues et assure un rôle de lien avec les partenaires.

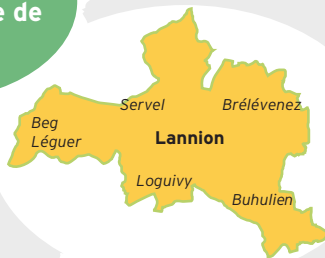
Elle intervient pour :

- Faciliter la prévention, le repérage précoce, l'identification des pathologies et des besoins en matière de santé mentale au niveau de la population ciblée
- Permettre l'orientation et l'accès au dispositif de soin lorsque cela est possible ou nécessaire
- Favoriser le lien, le partenariat entre les secteurs de psychiatrie, les équipes sanitaires, les acteurs du dispositif social et judiciaire, afin de permettre un vrai passage de relais
- Aider à l'élaboration de prises en charge adaptées et coordonnées des personnes, et à la continuité des soins
- Assurer un soutien aux intervenants sociaux

## Public visé

L'EMPP accompagne des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion et qui se trouvent dans l'incapacité d'accéder aux soins en santé mentale, peu importe leur âge et situations professionnelles et familiales.

L'EMPP intervient  
sur le territoire de  
Lannion



## Les professionnels

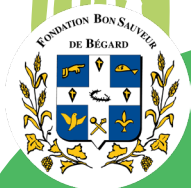
L'Equipe Mobile Précarité en Psychiatrie de Lannion est pluridisciplinaire.

Elle se compose de deux infirmières, d'une assistante sociale et une cadre de santé.

## Les partenaires

L'Equipe Mobile Précarité en Psychiatrie agit avec différents partenaires du réseau du territoire de Lannion :

- L'AMISEP (association d'insertion sociale et professionnelle)
- Le Groupe d'Entraide Mutuelle « Le Bon Cap »,
- L'ACT de l'ADAPEI
- La Maison du Département
- Les organismes de tutelles,
- La mairie
- CMP, CSAPA, AMP, SAMSAH de la Fondation
- L'Association de Protection des Majeurs,
- CAP Jeunes,
- Les associations caritatives,
- Les médecins de ville,
- Côtes-d'Armor Habitat,
- Les forces de sécurité (police, gendarmerie),
- Le Centre Hospitalier,
- Un chez soi d'abord



## Contact

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h10

**06 20 86 47 80**

**[empp.lannion@fondationbonsauveur.fr](mailto:empp.lannion@fondationbonsauveur.fr)**